



### CONFORMITÉ DES PISCINES

#### | INSPECTION DES PISCINES |

Le service d'urbanisme débutera les inspections de conformités des piscines à partir du 12 mai et pour le reste de la saison estivale. Les citoyens n'ont pas l'obligation d'être présents. Un avis (accroche porte) sera laissé pour vous aviser de nous contacter si nous avons observé des non-conformités.

Tous les propriétaires de piscines résidentielles installées avant novembre 2010 ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour mettre aux normes leur installation. Toutes les autres doivent déjà être conformes aux règles.

Pour consulter le vidéo du gouvernement : <https://www.youtube.com/watch?v=Glk-tBkwvoQ>  
 Pour la documentation concernant les piscines, consultez notre site web : <https://chambord.ca/installation-d-une-piscine>



### BIBLIOTHÈQUE DE CHAMBORD



Les heures d'ouverture de la bibliothèque de Chambord sont les lundis de 18 h 30 à 19 h 30 et les mercredis de 13 h à 15 h et de 18 h 30 à 19 h 30.

### VISITE TERRAIN

Avis aux citoyens,  
 De mai à octobre, nos inspecteurs effectueront davantage de visites sur les terrains. Ils laisseront un accroche-porte afin que vous puissiez nous contacter par la suite.  
 Merci de votre coopération !

### ACHAT LOCAL

Chers citoyens de Chambord,  
 Nous tenons à vous rappeler l'importance de soutenir nos commerces locaux. En choisissant de faire vos achats chez nos commerçants, vous contribuez à la vitalité économique de notre belle municipalité et vous aidez à maintenir des emplois locaux.  
 Nos commerces offrent une variété de produits et services de qualité, et votre soutien est essentiel pour leur succès. Ensemble, nous pouvons renforcer notre communauté et assurer un avenir prospère pour Chambord.  
 Merci de votre soutien continu et de votre engagement envers notre communauté.

### 2<sup>E</sup> VERSEMENT DE TAXES

Le deuxième versement de taxes aura lieu le 12 juin prochain. Il est important de payer ses taxes à temps afin d'éviter de payer des intérêts et pénalités.

### FÊTE DES PATRIOTES

Veuillez prendre note que les bureaux de la Municipalité seront fermés le lundi 19 mai, et ce, en raison de la fête des Patriotes. De retour le mardi 20 mai aux heures habituelles.  
 La direction !

### SUDOKU

		5		2	4		1	3
		6		3	1			
		1		8	9	5		7
1	6			9	7			5
7	5	8	3				9	
		9	8		5			
5		7		6		3	2	4
	1		4	5		9	7	
	4	3			2			

**ADOPTION DE LA RÉOLUTION D'ENGAGEMENT À LA MISSION DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE L'UNESCO**

La bibliothèque publique, porte locale d'accès à la connaissance, remplit les conditions fondamentales nécessaires à l'apprentissage à tous les âges de la vie, à la prise de décision en toute indépendance et au développement culturel des individus et des groupes sociaux. L'UNESCO encourage les autorités locales et nationales à s'engager activement à développer les bibliothèques publiques et à leur apporter le soutien nécessaire. La Municipalité de Chambord adhère, par le biais de cette présente résolution municipale, aux missions-clés des bibliothèques publiques liées à l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture proposées par l'UNESCO.

**EMBAUCHE DES ÉTUDIANTS POUR L'ÉTÉ 2025**

Nom	Poste
Monsieur Cédric Deschênes	Étudiant voirie
Madame Lory Potvin	Animateur ou animatrice au terrain de jeux
Madame Justine Gauthier	
Madame Océane Ménard	
Monsieur Alexis Papillon	
Madame Coralie Ouellet	
Madame Anne-Sophie Ouellet	
Madame Louanne Landry	

**AUTORISATION D'INSTALLATION D'UN GAZEBO – MAISON DES JEUNES**

Le conseil municipal a autorisé la Maison des jeunes L'Entre-Parenthèse de Chambord à l'installation d'un gazebo afin de créer un lieu à l'abri du soleil conditionnel à l'obtention du permis municipal.

**OCTROI DU MANDAT POUR LES SERVICES INGÉNIERIE – PUIITS D'EAU POTABLE P1-B ET P2-B**

Le conseil municipal a octroyé le mandat pour les services d'ingénierie des puits d'eau potable P1-B et P2-B à Stantec au montant de 16 182.73 \$ taxes incluses tel que soumissionné le 11 avril 2025 financé par la TECQ 2024-2028.

**OCTROI MANDAT POUR LA CONCEPTION ET CONSTRUCTION DU PUIITS P2-B – SERVICE PROFESSIONNEL EN HYDROGÉOLOGIE**

Le conseil municipal a donné le mandat pour les services professionnels en hydrogéologie pour la conception et construction du puits P2-B à Aquater-Eau au montant de 85 403.43 \$ taxes incluses tel que soumissionné le 27 mars 2025 financé par la TECQ 2024-2028.

**OCTROI DU MANDAT POUR LE GRAND MÉNAGE DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE GASTON-VALLÉE**

Le conseil municipal a accordé le mandat pour le nettoyage de la salle communautaire Gaston-Vallée tel que soumissionné le 11 mars 2025 pour un montant maximum de 14 353.48 \$ taxes incluses financé par le surplus accumulé non affecté.

**ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT – CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE CHAMBORD**

Le conseil municipal a accepté la demande de financement de la Corporation de développement de Chambord pour un montant maximum de 10 000 \$, à la suite de leur demande d'aide reçue le 14 avril 2025 pour le fonctionnement du kiosque touristique pour l'été financé par le fonds de développement de la minicentrale.

**OCTROI DU MANDAT POUR DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT - MALLETTTE**

Le conseil municipal a octroyé le mandat pour des services d'accompagnement en comptabilité à Mallette pour un montant maximum de 5 875 \$ taxes incluses financé par le surplus accumulé non affecté.

**OCTROI DU MANDAT POUR LA VÉRIFICATION DE DISPOSITIFS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES**

Le conseil municipal a donné le mandat pour la vérification de 13 dispositifs de traitement des eaux usées pour un montant maximum de 8 594.38 \$ taxes incluses à la firme Géonortech tel que soumissionné le 2 mai 2025.

**DONS ET COMMANDITES**

Organisme	Montant
Golf des cèdres Chambord (tournoi 25 <sup>e</sup> anniversaire)	220 \$
Grand rassemblement des Premières Nations	250 \$

## COMPTES À PAYER

En date du 30 avril 2025 totalisant la somme de (factures payées) : 28 926.43 \$

En date du 30 avril 2024 totalisant la somme de (factures à payer) : 174 218.06 \$

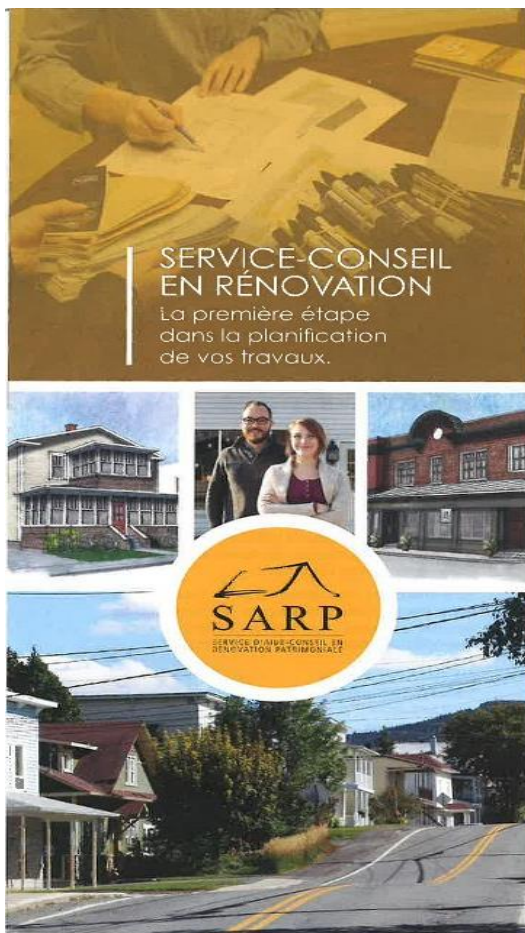
## ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-789, AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2018-621 DE MANIÈRE À PRÉVOIR UN CADRE NORMATIF POUR LES TERRAINS DISPOSANT D'UN CHEMIN D'ACCÈS PUBLIC/PRIVÉ AVEC OU SANS SERVITUDE, APPLICABLES AUX ZONES DE VILLÉGIATURE

Le règlement de zonage est modifié de manière à :


1. Ajouter, à l'article 18 « **occupation d'un terrain (art. 113 al. 3 L.A.U.)** » du chapitre IV « **dispositions générales applicables à toutes les zones** » le pico suivant :
  - *Lorsqu'il est impossible de respecter la marge avant prescrite pour la zone concernée dû à une voie d'accès présente sur le terrain, la distance de la marge avant pourra être réduite à 3,0 m en bordure dudit chemin.*
2. Remplacer, à l'article 27 « **implantation des bâtiments accessoires** » du chapitre IV « **dispositions générales applicables à toutes les zones** », le deuxième pico du sixième paragraphe par le libellé suivant :
  - *Pour les terrains riverains disposant d'une voie de circulation (publique ou privée), l'implantation du bâtiment accessoire doit respecter une marge de recul minimale de trois (3) mètres en bordure de cette dite voie de circulation.*
3. Remplacer le troisième pico de l'article 109 « **Constructions autorisées dans les cours avants et les cours latérales donnant sur une rue** » du chapitre IX « **dispositions particulières applicables aux zones de villégiature** » par le libellé suivant :
  - *Les bâtiments et constructions accessoires, à condition qu'elles soient localisées à au moins 3,0 m d'une voie de circulation, et à au moins 2,0 m de toute autre ligne de terrain.*

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL (SALLE COMMUNAUTAIRE GASTON-VALLÉE) LE LUNDI, 2 JUIN À 19 H

## SARP



**SERVICE-CONSEIL EN RÉNOVATION**  
La première étape dans la planification de vos travaux.



SARP  
SERVICE D'UNIQUE-CONSULT EN RÉNOVATION PATRIMONIALE



**CONSULTEZ LES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE DU SARP**

Votre municipalité peut, sous certaines conditions, vous offrir gratuitement\* les services des professionnels en architecture du SARP pour la planification des travaux extérieurs de votre résidence ou de votre commerce.

Suite à l'étude de votre bâtiment et de vos besoins, le SARP réalise des esquisses architecturales vous permettant de visualiser les travaux avant de les entreprendre. Vous serez ainsi outillé pour réaliser un bon investissement.

418 668-2606 poste 224  
1 866 668-2606 poste 224  
www.sarp.qc.ca  
info@sarp.qc.ca

\*Consultations en quantité limitée.  
Approbation par la municipalité requise.



Avant | Après

La Municipalité fait partie du programme de la SARP et nous prenons en charge la première étude. Pour plus de détails, veuillez communiquer avec nos inspecteurs au 418 342-6274 poste 104 ou 107. Merci de votre attention !

## MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

24 mai, 10 h à 15 h

### UNE ACTIVITÉ COLLECTIVE

Activité de corvée de nettoyage : pour permettre aux citoyens de profiter d'un environnement propre et agréable. À la fin de cette action collective, chaque participant recevra un arbre à planter, en récompense de son engagement pour la nature.

Endroit : Salle communautaire de Chambord  
 Clientèle : Résidents et résidentes  
 Organisme : Municipalité de Chambord  
 Pour info : Romuald Gnaboa  
 Téléphone : 418 342-6274 poste 206

## FRIPERIE CHEZ MAR-JO

**MAI, JUIN 2025**

**EN APRÈS-MIDI DE 13 H À 15 H**

Les mardis 20 et 27 mai 2025

Les jeudis 22 et 29 mai 2025

Les mardis 3, 10, 17 et 24 juin 2025

Les jeudis 5, 12, 19 et 26 2025

Madame Rogère Cloutier : 418 342-6909

Notre bac de récupération de vêtements est ouvert pour les dons au sous-sol de l'église côté Mairie.



## INSCRIPTIONS BASEBALL

Les inscriptions sont toujours en cours, et ce, jusqu'au 23 mai ! Vous pouvez vous inscrire sur notre site internet à l'adresse [www.chambord.ca](http://www.chambord.ca) en déroulant sur la page d'accueil et en cliquant sur "Inscriptions loisirs".

Il y aura deux catégories :

- Débutant (18 h à 19 h) ;
- Avancé (19 h à 20 h).



Les cours débuteront le lundi 26 mai prochain, si la température le permet, et se tiendront tous les lundis jusqu'au 25 août. Le coût de l'inscription est de 35 \$.

## RÉPONSE SUDOKU

9	8	5	7	2	4	6	1	3
4	7	6	5	3	1	2	8	9
2	3	1	6	8	9	5	4	7
1	6	4	2	9	7	8	3	5
7	5	8	3	1	6	4	9	2
3	2	9	8	4	5	7	6	1
5	9	7	1	6	8	3	2	4
8	1	2	4	5	3	9	7	6
6	4	3	9	7	2	1	5	8

## COOPÉRATIVE DU CLUB DE GOLF DES CÈDRES



— CHAMBORD —

La coopérative du club de golf des Cèdres a ouvert ses portes le 2 mai dernier et déjà plusieurs golfeurs ont pris d'assaut le parcours de golf. Cette année, le club de golf des Cèdres fêtera son 25<sup>e</sup> anniversaire d'existence et pour l'occasion, le club proposera différentes activités pour souligner l'évènement. Ça va commencer par notre tournoi d'ouverture le 14 juin prochain sous la coprésidence d'honneur de monsieur Keven Fortin-Simard (golfeur réputé) et de monsieur Dany Fortin-Simard (Pythagore). Nous vous attendons en grand nombre pour souligner cet évènement. Pour toute information, veuillez communiquer avec monsieur Gilles Léveillé au 581 816-0087.

Je souhaite une bonne saison de golf à tous nos amis golfeurs.

Gérard Lavoie  
Président de la coopérative

## MARCHÉS PUBLICS

**ARTISANS LOCAUX**

**LE GRAND RETOUR!**

**DES MARCHÉS PUBLICS**

**CHAMBORD 2025**  
- PARC DU 150<sup>e</sup> -

**30 AOÛT!**  
APORTE TON LUNCH ET JOINS-TOI À NOUS POUR UN PIQUE-NIQUE AMICAL ET CONVIVAL!  
Si pluie, remis au 13 septembre.

**SAMÉDIS**  
10H00 - 15H30  
(ANNULÉ EN CAS DE PLUIE)

**28 JUIN**  
**26 JUILLET**  
**30 AOÛT**  
**13 SEPTEMBRE**

Artiste? Artisan?  
Exposant?  
15\$ par marché  
Nathalie Laroche  
581-230-0804  
n4thlaroche@gmail.com

## INFOMUNICIPALITÉ

Prochaine date de tombée : 11 juin 2025  
Date de publication le 13 juin 2025

